

RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail- Justice- Solidarité

FORUM ÉCONOMIQUE DE LA GUINÉE

***«Diversification de l'Économie et Bonne
Gouvernance
pour une Guinée Émergente»***

Conakry, 14-15 septembre 2012

" Dans les cinq ans qui viennent, ma volonté est, par conséquent, de sortir la Guinée de sa grande pauvreté, de son sous-développement pour, ensuite, l'engager sur le chemin de la croissance économique et du progrès social afin qu'elle rejoigne le peloton des pays émergents ".

Professeur Alpha Condé

Président de la République de Guinée

Sommaire

[Sommaire. 1](#)

[Préface. 3](#)

[Résumé Exécutif. 4](#)

[Introduction. 6](#)

[Première partie : Le contexte de nos choix. 7](#)

[Chapitre 1.1 : La Guinée à la croisée des chemins de son développement économique et social 7](#)

[Chapitre 1.2 : L'environnement africain et mondial d'aujourd'hui 10](#)

[Au plan africain. 10](#)

[Au plan mondial 10](#)

[Deuxième partie : Pour une Guinée émergente. 11](#)

[Chapitre 2.1. Principales caractéristiques d'une économie émergente. 11](#)

[Chapitre 2.2. Croire et convaincre. 11](#)

[Chapitre 2.3. La diversification de l'économie guinéenne pour l'émergence. 12](#)

[Troisième partie : Les contraintes et défis que la Guinée doit surmonter et les atouts et potentialités sur lesquels elle peut compter. 15](#)

[Chapitre 3.1. Les contraintes et défis. 15](#)

[La faiblesse des infrastructures et des services d'accompagnement du développement 15](#)

[Un déficit avéré dans la gouvernance. 15](#)

[La faiblesse des ressources humaines. 15](#)

[Un climat des affaires peu propice au développement du secteur privé. 15](#)

[Chapitre 3.2. Les atouts et les potentialités. 16](#)

[Le premier est l'étendue de ses ressources en eau. 16](#)

[Les minéraux sont le deuxième atout du pays. 16](#)

[Les dotations agro-écologiques considérables constituent le troisième atout naturel 16](#)

[En guise de conclusion. 17](#)

Préface

Ce Forum constituera un moment fort d'échanges, entre responsables des secteurs public et privé, spécialistes, universitaires, praticiens du développement et représentants de la société civile, sur les stratégies de développement qui feront de la Guinée un pays émergent, à la lumière de sa propre histoire et des expériences pertinentes d'autres pays.

Tout le monde s'accorde à dire que la Guinée est un scandale de la nature, du fait de l'immensité et de la diversité de ses richesses naturelles. Malheureusement, la grande majorité de la population guinéenne vit encore dans une pauvreté profonde. Cette situation devient de plus en plus insupportable, dans un contexte caractérisé par des transformations profondes, avec l'émergence sur tous les continents de pays, naguère pauvres, qui se confirment aujourd'hui comme des acteurs majeurs de la dynamique économique mondiale. Ces transformations, dans un monde devenu un village planétaire, s'accompagnent d'exigences des populations dans les pays pauvres pour de meilleures conditions de vie.

C'est donc un moment propice pour la Guinée de se définir une nouvelle voie, en s'inspirant des expériences réussies ailleurs, et en tirant profit de la nouvelle dynamique mondiale, eu égard à son histoire, à ses contraintes et à son potentiel de développement.

Le gouvernement de la Troisième République a entamé, avec le soutien de ses partenaires au développement, une dynamique de réforme et de modernisation de l'économie pour l'émergence du pays et l'amélioration des conditions de vie des populations guinéennes.

Nous avons rendez-vous dans les prochains mois à Abu Dhabi pour le Groupe Consultatif avec la communauté internationale et les investisseurs, afin de discuter sur nos stratégies et projets de développement pour les prochaines années. Nous avons l'espoir que les recommandations de ce Forum seront d'une grande utilité pour cette rencontre.

Pour finir, je formule le vœu qu'une nouvelle ère s'ouvre pour la Guinée afin qu'elle rejoigne le peloton des pays émergents, et qu'elle contribue à l'accélération de la croissance dans la sous-région et en Afrique, dans la paix et dans la coopération.

Résumé Exécutif

Les choix de développement de la Guinée dépendent de son histoire, de ses valeurs, mais aussi du contexte physique et régional qui déterminent ses performances. Le pays est aujourd'hui à la croisée des chemins de son développement économique et social, après avoir expérimenté, sans grand succès, plusieurs modèles de développement. Malgré toutes les ressources dont elle dispose, la Guinée reste dans une situation de pauvreté et de sous-développement qui devient de plus en plus insupportable. Cela a suscité une frustration légitime qui recèle les germes d'une instabilité politique et sociale.

L'ambition du nouveau gouvernement, qui traduit la vision du Professeur Alpha CONDÉ, Président de la République, est de faire de la Guinée un pays émergent et d'éradiquer par là la pauvreté extrême. La stratégie est de rechercher la diversification de l'économie et la promotion de la bonne gouvernance, avec la redéfinition du rôle de l'État.

Cette ambition devra être réalisée dans un contexte régional et mondial incertain. La croissance économique africaine reste soutenue et le continent connaît des progrès démocratiques significatifs. Au niveau mondial, le dynamisme économique des pays émergents qui accroît leur besoin en matières premières alimente la hausse des cours profitable à la Guinée. Cependant, la Guinée pourrait souffrir des impacts négatifs de l'essoufflement des économies des pays avancés à travers la réduction de l'aide publique au développement et celle des transferts de la diaspora.

Le Forum sera le lieu de se questionner sur les conditions et stratégies pour que la Guinée sorte de son marasme économique et social, et se mette sur le chemin de l'émergence. La diversification de l'économie et la production de biens et services à forte valeur ajoutée, ainsi qu'une croissance à deux chiffres sur une longue période sont nécessaires pour la réalisation de l'émergence. Les conditions de succès incluent d'assurer non seulement l'adéquation entre le contexte et les piliers et leviers, mais aussi la pertinence du phasage de la stratégie de diversification. Un Etat moderne capable de fournir des services publics de qualité sera nécessaire. Bref, mettre la Guinée sur la trajectoire de l'émergence requiert un changement de paradigme. Il revient au gouvernement de favoriser l'appropriation de la vision par la population. Le message qu'il doit formuler se doit d'être mobilisateur de toutes les énergies guinéennes. Il doit incarner le rêve, donner l'envie de réussir à travers l'exemple, et bannir l'acceptation de la fatalité de la pauvreté ou de l'inéluctabilité de la richesse à cause des l'abondance de ressources naturelles.

Les instruments de gestion de ce cheminement vers l'émergence existent et doivent être compris et internalisés par tous les acteurs, y compris les partenaires extérieurs. Leur bonne articulation avec la vision et leur cohérence interne constituent une problématique importante.

La stratégie envisage que la Guinée commencera à exploiter les secteurs où elle dispose d'avantages comparatifs. Dans le secteur minier, le développement des projets dépendra de la capacité d'absorption et de la nécessité de maintenir la stabilité macroéconomique. Le développement du secteur agricole permettra de résorber de façon significative le chômage, le sous-emploi et la dépendance vis-à-vis de l'extérieur, et à terme, de faire de la Guinée un exportateur majeur de céréales et d'améliorer la balance de paiements. Dans le secteur hydroélectrique également, la vision réalisera l'autosuffisance et le développement des exportations d'électricité dans la sous-région.

Les projets miniers, agricoles et hydroélectriques déjà identifiés représentent plusieurs fois le PIB actuel de la Guinée. Ils constituent un nouveau marché qui pourra soutenir la diversification du secteur privé guinéen, à travers le développement de petites et moyennes entreprises. Cette stratégie de diversification sera supportée par le développement du capital humain et des infrastructures qui devrait permettre de tirer avantage des potentialités nombreuses. Une assistance technique importante et le concours de la diaspora seront nécessaires au démarrage.

L'échec ne nous est plus permis, eu égard aux enjeux nationaux et sous-régionaux. Au niveau intérieur, la spirale de l'appauvrissement de la population doit être inversée rapidement en une dynamique d'expansion économique, pour garantir la stabilité nécessaire à toute stratégie de développement. Au niveau sous-régional, la Guinée doit réaliser des performances remarquables dans le processus de convergence macroéconomique pour prendre toute la place qui est la sienne. Finalement une exploitation anarchique des potentialités de la Guinée pourraient avoir des conséquences néfastes sur le développement des pays de la sous-région, surtout les pays sahéliens.

Compte tenu de ces enjeux, il est important que le peuple de Guinée, mobilisé autour de cette vision reçoive le soutien de la communauté internationale.

Introduction

L'importance et la diversité du potentiel de développement de la Guinée rendent l'état actuel de pauvreté de sa population inacceptable. Malgré un potentiel naturel impressionnant, la Guinée a accumulé des retards énormes. La gouvernance souffre de maux profonds. La pauvreté et la précarité se sont aggravées. Les objectifs du millénaire pour le développement sont devenus hors de portée et la jeunesse du pays, largement sans emploi, est poussée au désespoir. Le faible niveau et la dégradation sur une longue période des indicateurs économiques, financiers et sociaux ont fragilisé l'État et la société.

C'est dans ce contexte que se tient le présent Forum qui peut contribuer à l'élaboration d'une nouvelle stratégie de développement qui donne de l'espoir et ouvre des perspectives. Les objectifs visés dans la vision proposée sont à la mesure de l'ambition et des attentes des populations guinéennes. Ils portent sur une politique économique et sociale équilibrée, visant une croissance forte portée par des investissements accrus qui garantissent l'accès à des services publics de qualité, la création d'emplois et la réduction tangible de la pauvreté et de ses implications sur le capital humain. La vision accorde une place importante à la réduction des inégalités entre les hommes et les femmes et entre les régions.

La Guinée ne manque pas d'atouts pour y parvenir. Les ressources humaines et naturelles dont elle dispose devront être exploitées de manière rationnelle pour en tirer le meilleur bénéfice pour le pays et ses citoyens. Cela requiert un Etat fort, impartial et respectueux des droits humains et des valeurs de justice et d'équité. Il exige aussi une gestion rigoureuse, responsable et axée sur les résultats.

Le gouvernement est déterminé à mettre en œuvre avec succès cette vision, en remettant le pays au travail et à l'effort, en combattant la mal gouvernance, la corruption, le népotisme, les malversations et l'impunité. Ces comportements ont longtemps miné l'administration publique, annihilé l'autorité de l'Etat et poussé les populations à la méfiance, au doute et au laisser-aller. Il est urgent d'agir. Car aux défis auxquels le pays est confronté à l'intérieur, s'ajoutent les contraintes dictées par la globalisation des économies, les compétitions rudes, et la course effrénée vers l'accumulation.

L'option de développement du gouvernement est libérale. Cependant, elle accorde une attention particulière à la réduction des inégalités et au respect de la dignité humaine et s'inscrit dans la perspective du renforcement de l'intégration sous-régionale.

Ce document de base a pour ambition de poser les principales problématiques qui seront discutées au cours du Forum. Il s'articule autour de trois parties. La première présente le contexte national et international qui détermine les options de développement choisies et leurs chances de succès. La deuxième partie expose la vision et les grands axes de la stratégie fondés principalement sur la diversification de l'économie et la modernisation des processus de production, pour en accroître la valeur ajoutée. Enfin, la dernière partie présente les atouts et les contraintes dans la mise en œuvre de cette vision.

Première partie : Le contexte des choix de la Guinée

Les choix de développement de la Guinée sont fortement déterminés par les leçons des expériences passées, et les résultats auxquels elles ont conduits, ainsi que par l'environnement, régional et international. Il est en effet difficile d'ignorer les contraintes politiques et les aspirations des populations dans l'élaboration d'une stratégie de développement orientée vers la satisfaction de leurs besoins. De la même façon, les succès de certains pays pauvres dans un passé récent peuvent être des sources utiles d'inspiration, alors que les échecs d'autres

pourraient signaler des exemples à ne pas suivre ; les besoins nouveaux qui s'y expriment peuvent être également des opportunités importantes de croissance qui ne devraient pas être négligées.

Chapitre 1.1 : La Guinée à la croisée des chemins de son développement économique et social

Malgré toutes les ressources dont elle dispose, la Guinée reste dans une situation inquiétante de pauvreté et de sous-développement qui devient de plus en plus insupportable. La frustration et l'impatience légitimes de sa population sont sources de mouvements sociaux pour plus de liberté, de démocratie et de bien-être.

Cette situation de pauvreté et de fragilité économique et sociale s'explique en partie par la profondeur des changements de modèles de développement, d'une part, et par la mal gouvernance dans la mise en œuvre des stratégies découlant de ces modèles, d'autre part. En effet, la proclamation de l'Indépendance a donné lieu à une rupture radicale avec le modèle colonial. S'en est suivi, durant plus de deux décennies, un modèle d'inspiration socialiste dans un milieu qui n'était pas prêt pour un système dirigiste. Il a notamment stoppé le développement de la classe moyenne engagé pendant la colonisation. La mort du premier Président de la Guinée a permis l'émergence d'un autre modèle diamétralement opposé : un libéralisme exacerbé, voire anarchique, avec une privatisation accélérée de l'économie. Le coup d'État militaire de 2008, sans être une rupture systémique, n'a pas moins aggravé la fragilité de l'État, affaiblissant sa crédibilité, aussi bien dans ses relations avec la communauté internationale, que dans sa perception au sein des populations et du secteur privé national et étranger.

Les ruptures systémiques ont généralement été imposées aux populations dont les conditions de vie ont continué à se dégrader. Malgré la priorité accordée après l'indépendance au monde rural, la performance de l'agriculture s'est détériorée, faisant passer la Guinée d'un pays exportateur net de produits agricoles en un pays fortement dépendant des importations pour son alimentation. De plus, la rente minière a été orientée principalement vers le financement des dépenses de fonctionnement de l'État et la création d'entreprises publiques non rentables, plutôt que celui des investissements dans les infrastructures et autres secteurs porteurs de croissance. Pendant la Deuxième République, la structure de l'économie guinéenne a été désarticulée par une politique de désengagement massif mais insuffisamment préparé de l'État, qui n'a pas favorisé l'émergence d'un secteur privé dynamique. Par ailleurs, la mal gouvernance a empêché de tirer profit des investissements agricoles importants. La prise de pouvoir par les militaires en 2008 a couronné cette série d'échecs sur le plan économique et social. Pis, une transition militaire tumultueuse et chaotique a aggravé la situation déjà difficile de la Guinée et a renforcé le désespoir des populations.

Ces ruptures ont engendré une massification de la pauvreté, des relations chaotiques avec la communauté internationale et une fragilité politique. À titre d'illustration, la Guinée n'a jamais conduit à terme un programme avec le FMI et n'a pas pu atteindre, à ce jour le point d'achèvement de l'Initiative PPTE dont le point de décision a été atteint depuis 2000, il ya douze ans. La Troisième République, née dans ce contexte difficile, a commencé la mise en œuvre de politiques fondées sur la vision économique et sociale du Professeur Alpha CONDÉ, le premier président démocratiquement élu du pays.

L'ambition du nouveau gouvernement est de faire de la Guinée un pays émergent, à travers la diversification de son économie et la promotion de la bonne gouvernance, avec la redéfinition du rôle de l'État. Son objectif ultime est d'accélérer la croissance et d'éradiquer l'extrême pauvreté. Il a déjà mis en œuvre des mesures pour la restauration et la préservation des équilibres macroéconomiques et l'amélioration du pouvoir d'achat des populations. À moyen et à long termes, il envisage d'intensifier et de réorienter les dépenses publiques dans les infrastructures, y compris l'énergie, et le développement du capital humain. Ces ressources proviendront du développement des projets miniers, de la réforme de la fiscalité, et des partenaires économiques et financiers de la Guinée, y compris le secteur privé. Cette vision repose aussi sur l'adhésion et la mobilisation de la population guinéenne, notamment, les femmes, les jeunes, et la diaspora. Au plan sectoriel, cette vision repose en priorité sur le développement du potentiel agricole, minier et énergétique du pays. Un chantier ambitieux de réformes structurelles a été lancé, notamment dans les secteurs des finances publiques, des mines, de l'agriculture, de l'énergie, et de la sécurité. Les résultats macroéconomiques satisfaisants devraient conduire la Guinée au point d'achèvement de l'Initiative PPTE dans les prochaines semaines.

Encadré 1 : Quelques repères macroéconomiques

Les conditions de vie de la population se sont significativement dégradées au cours de la Première République (1958-84), même si les chiffres montrent un taux de croissance moyen par habitant de 1% environ par an. Entre 1958 et 1972, on observe un taux de croissance moyen par habitant de -0,6% par an contre un taux de croissance moyen par habitant de 7% environ sur la période 1973-78, grâce à l'exploitation des premiers projets de bauxite. Entre 1978 et 1984, la croissance par habitant s'est à nouveau ralentie pour atteindre environ -1%, en partie du fait de chocs externes, y compris le second choc pétrolier. Il faut cependant noter la faible fiabilité des données statistiques au cours de cette période qui empêche une bonne évaluation des performances.

L'économie s'est redressée au cours de la première partie de la Deuxième République (1984-2000), sous l'effet des réformes économiques et financières qui ont libéré les initiatives et relancé les exportations et la demande intérieure. Le taux de croissance par habitant est passé à environ 1,5%, l'inflation a reculé, et la correction du taux de change s'est traduite par une dépréciation correctrice, suivie par une stabilisation en termes effectifs réels à partir de 1990-91. L'inflation a suivi la même courbe, passant de 72% en 1987 à 5% en 1993. Les performances économiques et financières du pays se sont considérablement détériorées à partir de l'année 2000 et la pauvreté a sensiblement augmenté, dans un contexte de fragilisation de l'Etat, de mal gouvernance et d'impunité généralisée. La croissance du PIB par tête d'habitant a baissé à 0,5%, nettement en deçà des objectifs de la stratégie de réduction de la pauvreté. Cela a résulté en partie de politiques budgétaires et monétaires qui n'ont pas permis de stabiliser les prix. Entre 2000 et 2006, la masse monétaire s'est accrue en moyenne de 37% par an, avec une pointe de 60% en 2006, en contrepartie d'un endettement massif de l'Etat auprès de la Banque Centrale. La gestion administrative du régime de change a épuisé les réserves internationales. L'incidence de la pauvreté a augmenté à 54% en 2005. Les dérapages ont été sanctionnés par l'interruption de l'aide extérieure et le gel du processus d'allègement de la dette dans le cadre de l'Initiative PPTE.

Évolution des Indicateurs Socio-économiques de la Guinée

	1958-84	1985-2008		2009-10	2011-12
		1985-2000	2001-08		
Croissance économique	0,9%	1.07%	3.08%	0.8%	4.2%
Inflation	26.28%	18.6%	17.8%	14.4%	15.0% (2012)
Prime de change		9.7% (1998-2000)	16.1%	13.3%	0.% (2012)
Indice de pauvreté		62.5% (1994)	49.1% (2002)	58% (2010)	55% (2012)
Taux d'accès à l'eau			8.4% (2007)		11.6% (2012)
Taux d'accès à l'électricité			18.9% (2007)		19.7% (2012)

Le pic de croissance de 4,5% enregistré en 2008 n'a pas été soutenu au cours de la période de transition militaire avec -0,3% et 1,9% de taux de croissance respectivement en 2009 et 2010, et une baisse de 2,5% en moyenne par

an du PIB par habitant. En 2010, le taux d'inflation a été en moyenne de 13,7%, en glissement annuel. La conséquence logique de cet état de fait a été une baisse du niveau de vie des populations, illustrée par une augmentation de l'incidence de la pauvreté qui est passée à 58% en 2010.

Les politiques mises en œuvre en 2011-12 ont permis de réduire le déficit budgétaire de 13 % du PIB en 2010 à environ 2 % du PIB en 2011-12, de contenir la masse monétaire, de réduire l'inflation et de stabiliser le taux de change, en réduisant la prime de change de 12 % en 2010 à moins de 1 %. Le taux de croissance s'est amélioré à environ 5 % après avoir connu une moyenne de seulement 1 % environ pendant la transition militaire.

Chapitre 1.2 : L'environnement africain et mondial d'aujourd'hui

Au plan africain

La croissance économique africaine reste soutenue – autour de 4 % l'an –, dans un environnement international déprimé, notamment en Europe et aux États-Unis d'Amérique. Le Continent connaît également des progrès démocratiques significatifs. Les avancées des technologies de l'information et de la communication facilitent l'émergence de la société civile et le développement de médias indépendants, avec des retombées positives en matière de défense des libertés individuelles, du respect des droits humains, et d'amélioration des conditions de vie des populations. Les expériences réussies dans certains pays ont tendance à conduire à des dynamiques de croissance économique, de progrès social et de lutte contre la pauvreté dans tout le continent.

La Guinée peut contribuer à ce dynamisme de plusieurs façons. En effet, elle dispose de potentialités réelles pour constituer un moteur puissant du développement de la sous-région. Une stratégie concertée et plus volontariste d'intégration sous-régionale peut profiter aux pays voisins, surtout dans le Sahel qui souffre des fléaux de la sécheresse et de la désertification. Vu le potentiel du pays en la matière, une meilleure exploitation des ressources en eau, ainsi que du potentiel minier, agricole, et hydro-électrique, peut couvrir les besoins des pays voisins. De même, les pays enclavés peuvent bénéficier de la position géostratégique de la façade maritime de la Guinée.

Au plan mondial

Dans un monde en profonde mutation, l'impact de la crise économique et financière se différencie selon que les pays appartiennent à la catégorie des pays riches et industrialisés ou à celle des pays émergents. Dans la première, elle se traduit par un ralentissement généralisé de la croissance économique, notamment dans la zone euro et au Japon. Par contre, dans le monde dit émergent, essentiellement l'ensemble constitué par le Brésil, la Russie, l'Inde, l'Indonésie, la Chine et l'Afrique du Sud (BRIICS) et d'autres pays associés, les rythmes de croissance restent très largement supérieurs à ceux des pays riches. Leur dynamisme économique renforce leur besoin en matières premières et alimente la hausse des cours profitable aux pays exportateurs de ces matières.

Les pays pauvres, comme la Guinée, souffrent des impacts négatifs de l'essoufflement des économies des pays avancés. Avec les contraintes budgétaires et les impératifs de réduction de leurs dettes, les pays donateurs traditionnels ont du mal à respecter les engagements d'augmentation de l'aide publique au développement, pénalisant le volume des investissements publics dans les pays pauvres. En outre, des pays pauvres à forte diaspora, comme la Guinée, qui bénéficient habituellement des transferts en provenance de leur diaspora, voient ces ressources importantes se raréfier avec la crise dans les pays avancés.

De plus, la sécheresse dans les grands pays producteurs de céréales (États-Unis et Russie) entraîne des hausses des prix accentuées par des mouvements spéculatifs qui provoquent des tensions alimentaires, particulièrement dans les pays sahéliens structurellement déficitaires en la matière. Ces tensions pourraient occasionner des émeutes de la faim, des flux migratoires désespérés, ou des mouvements sociaux de protestation.

Seule la croissance soutenue des pays émergents et l'ampleur de leur demande en matières premières offrent aux pays pauvres exportateurs de ces matières des opportunités de mobilisation de ressources pour financer leur

développement. La Guinée en fait partie et compte saisir toutes les opportunités pour faire de la valorisation de ses ressources minières, le moteur de la diversification de son économie et de l'accélération de son développement.

Deuxième partie : Pour une Guinée émergente

Que faut-il pour que la Guinée sorte du marasme économique et social évoqué plus haut et se mette sur le chemin de l'émergence ? À cet égard, le Président de la République, le Professeur Alpha Condé, a déjà dégagé sa vision : faire de la Guinée un pays émergent. Ainsi,, sont exposées ci-après les caractéristiques du type d'économie émergente vers lequel la Guinée doit se hisser. Dans ce processus, le leadership, la participation et la communication sont cruciaux pour une bonne appropriation des objectifs de la vision par l'administration et les populations. La mise en œuvre avec succès de la vision dépend de l'adéquation entre le contexte et les piliers et leviers, ainsi que de la pertinence du phasage de la stratégie de diversification et de modernisation envisagée.

Chapitre 2.1. Principales caractéristiques d'une économie émergente

Un pays émergent se caractérise par la diversification de son économie et la production de biens et services à forte valeur ajoutée, ainsi qu'une croissance à deux chiffres sur une longue période. Ces caractéristiques devraient donner naissance à une classe moyenne qui génère un niveau de consommation et d'investissement qui permet d'entretenir cette croissance. L'émergence se traduit par la mise en place de nouvelles entreprises qui intègrent de nouveaux produits, créent et conquièrent de nouveaux marchés. Ces entreprises innovent et utilisent une main d'œuvre de plus en plus sophistiquée, pour que l'avantage compétitif provienne du génie créateur et pas uniquement des atouts de la nature ou de la géographie. L'émergence est aussi un processus qui va de pair avec la création d'emplois viables et valorisants nécessaires au développement d'une classe moyenne.

De plus, l'émergence requiert un Etat moderne, ayant des institutions fortes et stables capables de fournir des services publics de qualité et de créer un environnement favorable au développement du capital humain et à la promotion du secteur privé. Pour ce faire, il est nécessaire de disposer d'un système d'éducation et de formation de qualité, avec des centres de recherche d'excellence disposant d'un personnel scientifique qualifié. En particulier, il s'agira de développer des écoles d'ingénieurs, de formation technique et professionnelle, et des écoles spécialisées en gestion et en administration (Business Schools). Un tel système contribue à développer un secteur de services dynamique, capable de fournir des prestations aux entreprises à des conditions compétitives.

Enfin, mettre la Guinée sur la trajectoire de l'émergence requiert un changement de paradigme. Le défi est d'amener la société guinéenne à s'inscrire dans une nouvelle perspective de développement dont le changement de comportement constitue le nœud gordien. Le comportement des citoyens, des entreprises et des administrations est encore fortement influencé par les pratiques généralisées de mal gouvernance. Ces pratiques ont sévi aussi bien durant la Première République, avec un état omniprésent, que sous la Deuxième République avec l'écroulement progressif de l'autorité de l'État et enfin durant la transition militaire. Avec la Troisième République, un cadre rigoureux de bonne gouvernance, avec un système adéquat de sanctions positives et négatives, devrait progressivement restaurer les valeurs morales traditionnelles de la société guinéenne dans les rapports avec l'administration publique et freiner la corruption.

Chapitre 2.2. Croire et convaincre

La réalisation avec succès de cette vision requiert une conviction, une foi, dans la justesse de la cause et une adhésion de la population. Il revient au gouvernement de favoriser une plus grande compréhension de la vision et de ses implications et d'organiser un marketing public approprié pour faire adhérer la population. Le message doit donc être mobilisateur. Il doit incarner le rêve et donner, à travers l'exemple, l'envie aux hommes, aux femmes et à la jeunesse de réussir. Il n'y a pas de fatalité qui condamnerait la Guinée à ne pas aller aussi vite et aussi loin que l'ambitionne la vision. Le retard et les déficits accumulés ne constituent pas un handicap insurmontable. De même, l'abondance de ressources naturelles ne garantit pas l'émergence.

La force de la volonté est ce qui différencie les performances des individus, des organisations et des sociétés humaines. Les progrès spectaculaires en matière de développement de certains pays qui seront examinés et débattus dans ce Forum, reflètent la volonté du leadership de ces pays qui, chacun à sa manière et suivant ses spécificités, a pu articuler un programme, un projet de société, un idéal et mobiliser la communauté nationale autour de cet idéal. L'administration devrait être le fer de lance de la vision. Cette administration devrait être modernisée et orientée vers la production de services efficaces pour soutenir le développement du secteur privé. La Guinée devra donc se placer dans la perspective du long terme, car l'histoire ou le destin d'un peuple se forge dans la durée. C'est dans ce sens que le projet mobilisateur dont il est question ici transcende les clivages politiques et idéologiques, il dépasse et ignore les aléas du cycle électoral. Il reflète une vision fédératrice.

Les instruments de gestion de ce cheminement vers l'émergence existent et doivent être compris et internalisés par tous les acteurs, y compris les partenaires extérieurs. La plupart de ces instruments sont déjà élaborés. Il s'agit du plan quinquennal, du document de stratégie de réduction de la pauvreté, du programme d'investissement public glissant, des documents de cadrage budgétaire à moyen terme, des lois de finances annuelles et des documents de politiques sectorielles. Les programmes appuyés par le FMI et les partenaires au développement serviront de cadre au cours de la première phase visant la stabilisation macroéconomique et la préparation de la Guinée à la meilleure gestion possibles des répercussions macroéconomiques des investissements massifs dans le secteur minier, pour éviter le syndrome hollandais. Cela dit, la bonne articulation et la cohérence de ces documents entre eux, mais aussi avec la vision sont une problématique importante.

Chapitre 2.3. La diversification de l'économie guinéenne pour l'émergence

Après les efforts de stabilisation et dans la perspective de l'atteinte du point d'achèvement, le temps est venu pour les autorités de mettre en œuvre la vision pour l'émergence de la Guinée. Le premier élément de cette vision est la consolidation des acquis macroéconomiques par la poursuite de politiques budgétaire et monétaire rigoureuses, ainsi que la finalisation de la première phase des réformes structurelles. La modernisation de l'État et la réforme des forces de sécurité et de défense sont également nécessaires, de même que celle de la justice.

La valorisation du potentiel de la Guinée commencera par les secteurs où le pays dispose d'avantages comparatifs : secteur minier, agriculture, et hydroélectricité. Dans le secteur minier, le développement des projets sera échelonné en fonction de la capacité d'absorption de l'économie et de la nécessité de maintenir la stabilité macroéconomique et d'éviter le syndrome hollandais. L'approche du gouvernement consistera à se concentrer, dans un premier temps, sur un méga projet et à favoriser le développement de plusieurs petits et moyens projets. Dans le secteur agricole, qui est à forte intensité de main d'œuvre, la première étape consistera à atteindre rapidement l'autosuffisance alimentaire et à promouvoir les exportations et l'agrobusiness. Le secteur agricole bénéficiera des retombées positives du développement du secteur minier, à travers une demande accrue de produits agricoles et l'utilisation des infrastructures de transport des produits miniers. En ce qui concerne le secteur hydroélectrique, l'objectif est aussi l'autosuffisance et le développement des exportations d'électricité dans la sous-région, dès la mise en service du barrage hydroélectrique de Kaléta. Les projets miniers, agricoles et hydroélectriques déjà identifiés représentent plusieurs fois le PIB actuel de la Guinée. Ils constituent un nouveau marché qui pourra soutenir la diversification du secteur privé guinéen à travers le développement de petites et moyennes entreprises.

Cette stratégie de diversification sera supportée par le développement du capital humain et des infrastructures. Le gouvernement développera des infrastructures économiques et sociales (hôpitaux, écoles,

télécommunications, routes, stades, maisons de la jeunesse et de la culture, etc.) de qualité, en utilisant les recettes tirées du développement des secteurs minier, agricole et hydroélectrique, ainsi que les ressources issues de l'Initiative PPTE. Une assistance technique importante et le concours de la diaspora seront nécessaires au démarrage.

Une évaluation sera effectuée au terme de cette première phase, afin d'en tirer les enseignements et d'identifier d'autres secteurs d'avantages compétitifs.

Encadré 2. Quelques piliers et leviers de la diversification

La stratégie de diversification proposée a retenu les secteurs mines, agriculture et hydroélectricité comme points d'entrée. Les investissements dans le secteur minier sont déjà programmés, les services de sous-traitance à recruter connus des entreprises qui sont prêtes à développer les capacités locales pour minimiser leurs coûts. La plupart des entreprises du secteur minier opérant en Guinée ont l'expérience pertinente pour avoir mené des opérations similaires ailleurs.

Dans la mesure où il n'y a pas aujourd'hui suffisamment de capacités de sous-traitance parmi les entreprises évoluant en Guinée, il appartient à l'Etat de créer les conditions pour attirer les PME/PMI. Les PME/PMI, dont le marché de sous-traitance du secteur minier constituera une plateforme de lancement en Guinée, contribueront au relèvement des standards dans le reste de l'économie et au transfert du savoir-faire. L'Etat devra demander assez tôt aux sociétés minières de s'inscrire dans cette logique de collaboration.

Le même pragmatisme qui prévaut pour l'exécution des projets d'infrastructures et leur gestion en tant que service devrait être étendu à la formation. Une des grandes faiblesses du système d'éducation est le manque d'instructeurs qualifiés en nombre suffisant dans les différents domaines. Le gouvernement devrait favoriser le développement de partenariats entre les structures étrangères de formation et les institutions locales, pour renforcer ces dernières et les orienter dans une démarche qualité. L'ambition du gouvernement devrait être de faire de la Guinée un lieu de connaissance et de culture, qui attire les meilleurs étudiants et enseignants.

Le choix du secteur agricole va de soi, il emploie et fait vivre le plus grand nombre de citoyens. Les agriculteurs maîtrisent les techniques culturales depuis des générations. Le secteur agricole continue à être handicapé par des vestiges du passé tels que les interdictions d'exporter à l'étranger, ou même d'aller vendre dans des villes ou préfectures voisines. La logique qui prévaut oublie dans le processus que la sécurité alimentaire n'est pas à confondre avec l'autosuffisance alimentaire, elle ne se décline donc pas en logique d'autarcie dans une économie ouverte, mais en la possibilité de pouvoir acheter ce dont on a besoin et de pouvoir vendre ce pour lequel on dispose d'un potentiel de production. Le gouvernement devra supprimer les différents goulots d'étranglement qui inhibent le dynamisme de l'agriculture.

Dans la préparation de la campagne de promotion pour attirer des investisseurs pour la chaîne de valeur agriculture, le gouvernement devrait éliminer les distorsions qui poussent au développement de circuits parallèles qui ont tendance à réduire la compétitivité des exploitations. Cette observation vaut également pour la filière pêche dont l'exportation du poisson frais pêché dans les eaux territoriales de la Guinée est faite sous le label d'un autre pays.

Troisième partie : Les contraintes et défis que la Guinée doit surmonter et les atouts et potentialités sur lesquels elle peut compter

La Guinée a tardé à amorcer un développement économique et social profitable à ses populations. Cette situation est la résultante de plusieurs contraintes, dont l'instabilité politique et institutionnelle et la mal gouvernance. En outre, le manque de diversification exacerbe la vulnérabilité de l'économie guinéenne. Néanmoins, avec une population jeune, et ses ressources naturelles, la Guinée dispose de facteurs essentiels pour un développement rapide. La vision et ses stratégies de mise en œuvre reposent sur une bonne connaissance des contraintes et des atouts de la Guinée.

Chapitre 3.1. Les contraintes et défis

Les défis auxquels doit faire face le gouvernement de la Troisième République sont énormes. Les enjeux concernent tous les secteurs d'activité puisque la vision se fonde sur une dynamique de croissance accélérée et diversifiée qui profite à toutes les couches de la population.

La faiblesse des infrastructures et des services d'accompagnement du développement

Les insuffisances des infrastructures de communication et de transport constituent pour le moment une des principales contraintes à l'amélioration de la productivité. A l'intérieur du pays, beaucoup de zones de productions agropastorale, halieutique ou forestière restent lourdement affectées par le manque d'infrastructures routières vers les marchés. Depuis la disparition de la compagnie guinéenne d'aviation, il n'existe quasiment plus de moyens de transport aérien pour assurer des liaisons entre villes de l'intérieur. Le transport ferroviaire pour voyageurs est inexistant.

Par ailleurs, la disponibilité et l'accès aux sources d'énergie et à l'eau, constituent une préoccupation majeure pour la compétitivité.

Un déficit avéré dans la gouvernance

Un demi-siècle de mal gouvernance a entraîné des dysfonctionnements institutionnels et une faible performance des administrations publiques qui empêchent le développement rapide du secteur privé. L'administration publique s'est révélée incapable de jouer son rôle d'accompagnement et de régulation de l'économie nationale. Malgré des réformes successives pour réduire son poids budgétaire et améliorer son efficacité, elle reste caractérisée par un effectif pléthorique, un bas niveau de salaire, et des capacités de management faibles. Les programmes de formation ne sont pas articulés de manière à répondre à l'impératif d'adaptation des compétences aux mutations économiques. Les processus de recrutement et de promotion ne sont pas encore fondés sur la compétence et le mérite.

La faiblesse des ressources humaines

L'insuffisance de ressources humaines de qualité qui prévaut en Guinée est une contrainte majeure pour la croissance. Le système éducatif a montré ses limites dans la fourniture de compétences techniques et professionnelles nécessaires au développement d'entreprises compétitives. Mais cela concerne aussi les services de santé qui ne sont pas à même de maintenir une main d'œuvre productive.

Un climat des affaires peu propice au développement du secteur privé

L'environnement des affaires en Guinée est encore peu incitatif et freine le développement du secteur privé. Le rapport « Doing Business 2011 » classe la Guinée 179ème sur 183 pays. En effet, l'environnement des affaires ne s'est pas amélioré en Guinée au cours de la deuxième moitié des années 2000s, contrairement à l'évolution observée dans plusieurs pays de la sous-région. Les conditions de création d'entreprise, d'octroi de permis de

construire, de protection des investisseurs et de paiement des impôts ont stagné ou se sont dégradées depuis 2008. Les problèmes d'infrastructures (transport, télécommunications, eau, électricité) et une éducation souvent inadaptée de la population active sont également des contraintes majeures. Le faible développement des services financiers et les difficultés d'accès au crédit, dont les coûts sont très élevés, limitent les opportunités de création d'affaires et la rentabilité des entreprises existantes. A cela s'ajoutent les carences du système judiciaire qui ne répond pas aux impératifs de protection des personnes et des biens. Le poids élevé de la fiscalité sur les entreprises est aussi un obstacle à l'expansion du secteur privé moderne.

Chapitre 3.2. Les atouts et les potentialités

La Guinée regorge de ressources naturelles abondantes et diversifiées et elle a amorcé une phase démocratique de son évolution politique qui pourrait lui permettre de mettre en œuvre avec succès une stratégie de diversification de son économie.

La Guinée possède trois atouts naturels principaux :

Le premier est l'étendue de ses ressources en eau

La Guinée est reconnue comme étant le « château d'eau de l'Afrique de l'Ouest » – d'où partent vers les pays de la sous-région les fleuves Niger, Sénégal, et Gambie. Les ressources en eau constituent non seulement un point de départ propice au développement de l'agriculture, mais aussi un potentiel hydroélectrique important qui pourrait fournir une énergie abondante, économique, propre et renouvelable à la Guinée et à ses voisins. L'hydroélectricité permet également d'allonger la chaîne des valeurs dans le secteur minier.

Les minéraux sont le deuxième atout du pays

La Guinée possède les gisements de bauxite les plus vastes et à plus haute teneur du monde, ainsi que le plus grand gisement non développé de minerai de fer, en plus de l'or, des diamants et d'autres pierres et métaux précieux. La valeur à l'exportation du minerai de fer découvert est estimée entre 9 et 11 milliards de dollars américains par an. Ce potentiel est certainement sous-évalué, car la prospection minière est encore limitée. La prospection pétrolière en mer est en cours. Il est probable que les champs pétrolifères s'étendent, eu égard aux découvertes récentes au large du littoral ouest-africain. En 2005, déjà, les ressources naturelles connues de la Guinée par habitant s'estimaient à plus de trois fois la moyenne de l'Afrique subsaharienne

Les dotations agro-écologiques considérables constituent le troisième atout naturel

Le pays bénéficie d'une saison des pluies relativement longue, s'étendant sur 5 à 8 mois suivant les régions, avec des précipitations annuelles variant entre 1200 mm et 4000 mm qui fournissent environ 400 milliards de m³ d'eau. Le potentiel en terres arables est évalué à 6,2 millions d'hectares dont seulement 26% sont cultivées annuellement. Les domaines aménageables pour l'irrigation sont évalués à 364 000 ha dont seulement 9% sont aménagés. Le pâturage est abondant, riche et diversifié avec 350 espèces fourragères répertoriées. Il existe environ 70.000 km² de pâturage, soit 27% de la totalité des terres. Enfin, 300 km de côtes offrent des opportunités d'accès à des ressources halieutiques abondantes estimées entre 150.000 et 250.000 tonnes de poissons par an. Le potentiel aquacole est également important.

La mise en valeur des ressources naturelles peut être facilitée par une position géostratégique, ainsi qu'une conjoncture nationale et internationale favorables. La Guinée est l'un des pays à faible revenu les plus près des marchés importants de l'Europe et de l'Amérique du Nord. Dans la sous-région, son accès à la mer offre des opportunités de désenclavement à plusieurs pays de l'hinterland. Sa proximité avec l'économie pétrolière et de grande taille du Nigeria est un autre atout. L'arrivée d'un régime démocratique présente, après des décennies de régimes autoritaires et militaires, une nouvelle occasion de progrès, un nouveau départ. La réforme des forces de défense et de sécurité engagée et les perspectives de renforcement du consensus politique national constituent des facteurs qui permettront l'établissement d'un climat apaisé favorable à l'exploitation des atouts du pays. Au niveau international, la tendance haussière des prix des matières premières est propice au développement du potentiel agricole et minier.

En guise de conclusion

La Guinée est à la croisée des chemins. L'échec des politiques mises en œuvre jusqu'à fin 2010 appelle à l'approfondissement de la réflexion pour l'élaboration d'une nouvelle stratégie de développement visant à faire de la Guinée un pays émergent. Les jalons essentiels de cette démarche ont été exposés plus haut. Ce Forum est le lieu d'affiner les questions pour apporter des réponses pertinentes aux contraintes identifiées dans la mise en œuvre de la vision pour l'émergence. La richesse et la variété des compétences guinéennes et étrangères représentées par les éminents intellectuels et professionnels du développement qui ont répondu à notre invitation permettront de trouver les ajustements certainement nécessaires pour enrichir la vision et parfaire ses instruments.

L'échec ne nous est plus permis, eu égard aux enjeux nationaux et sous-régionaux. Au plan intérieur, la tendance ascendante de la pauvreté doit être inversée rapidement pour assurer la paix et la stabilité. Au plan sous-régional, la Guinée doit réussir rapidement la convergence pour être au rendez-vous de l'intégration sous-régionale. Finalement une exploitation anarchique des potentialités de la Guinée pourraient avoir des conséquences néfastes sur le développement des pays de la sous-région.

Compte tenu de ces enjeux, il est important que le peuple de Guinée, mobilisé autour de la vision d'émergence du Président de la République, reçoive le soutien de la communauté internationale